



RESUME DU RAPPORT



RESUME DU RAPPORT

A fin décembre 2025, l'écosystème des établissements supervisés par la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) comprenait 493 entités, soit 161 établissements de crédit, 21 compagnies financières, 293 institutions de microfinance (IMF) de grande taille et 18 établissements de monnaie électronique (EME). A cette date, l'UMOA comptait 39 établissements bancaires d'importance systémique (EBIS), soit trente-trois (33) à caractère national et sept (7) régionaux. Un établissement cumule les statuts d'EBIS régional et national.

Sur la période sous revue, la Commission Bancaire a tenu huit (8) sessions, soit sept (7) au titre du Collège de Supervision et une (1) pour le Collège de Résolution.

A l'issue de ses délibérations, plusieurs mesures administratives, dont quarante (40) injonctions et une (1) mise en garde, ont été prises par l'Autorité de contrôle en 2025. Les autres mesures administratives ont concerné notamment la mise sous surveillance rapprochée de quatre (4) établissements de crédit et de deux (2) institutions de microfinance. En outre, la surveillance rapprochée d'un (1) établissement de crédit et l'interdiction de distribution de dividendes à l'encontre d'une (1) banque ont été levées.

S'agissant des sanctions disciplinaires, trente (30) blâmes ont été prononcés, dont deux (2) à l'encontre des institutions de microfinance. Six (6) avertissements ont été donnés, dont un (1) à l'endroit d'un établissement de monnaie électronique. Ces sanctions ont été accompagnées, à l'exception d'une, de sanctions pécuniaires.

En 2025, le Collège de Supervision a adopté huit (8) plans préventifs de redressement d'EBIS, tandis que le Collège de Résolution a validé quatre (4) plans de résolution d'EBIS.

En matière de contrôle sur place, 82 missions de vérification ont été réalisées au cours de la période sous revue. Les vérifications ont concerné 38 établissements de crédit, cinq (5) compagnies financières, trois (3) EME et 36 IMF de grande taille. De plus, huit (8) EBIS ont fait l'objet de contrôle à distance sur le risque de crédit.

S'agissant du contrôle sur pièces, la Commission Bancaire a notamment procédé, au titre de l'exercice 2025, à la mise à jour du profil de risque des établissements de crédit et des IMF de grande taille soumises à son contrôle.

Par ailleurs, dans le cadre d'un suivi renforcé des établissements assujettis, un Pôle de conformité en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT) a été créé au sein du Secrétariat Général de la Commission Bancaire, par Décision du 31 juillet 2025 du Gouverneur de la BCEAO.

Dans le cadre de la concertation permanente avec les acteurs, l'Autorité de supervision a organisé ses traditionnelles rencontres annuelles avec les principaux dirigeants et commissaires aux comptes des établissements de crédit, des IMF et des EME. Elle a également tenu 143 audiences et séances de travail avec ces dirigeants et les partenaires extérieurs.

Relativement à la supervision transfrontalière, la Commission Bancaire, en sa qualité

d'Autorité de contrôle d'origine, a organisé la 11^{ème} édition des réunions annuelles des Collèges de Superviseurs de Oragroup et de Ecobank. Elle a également pris part aux Collèges des Superviseurs des filiales des Groupes BGFIBank, Attijariwafa bank, Bank Of Africa et Banque Centrale Populaire.

En 2025, le secteur bancaire et financier de l'UMOA a évolué dans un environnement macroéconomique dynamique, caractérisé par une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 6,6% contre 6,1% en 2024. Le taux d'inflation est ressorti nul, après celui de 3,5% en 2024. Dans ce contexte, les indicateurs d'activité du secteur sont demeurés globalement bien orientés en 2025. En effet, le total de bilan des établissements de crédit s'est établi à 82 298,8 milliards, en hausse de 14,1%. Leurs emplois se sont chiffrés à 70 115,9 milliards, soit une croissance de 10,4% sur la période. Les crédits à la clientèle ont augmenté de 5,5% sur l'année, pour atteindre 38 731,6 milliards. La qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée, avec un taux brut de dégradation de 9,1%, contre 9,3% en 2024. Les ressources bancaires s'élèvent à 67 459,9 milliards, en progression de 16,5%. Elles sont majoritairement constituées de dépôts (83,3%), en croissance annuelle de 16,0%.

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'est accru de 8,0%, pour atteindre 3 860,2 milliards. Le secteur demeure rentable, avec un résultat net de 1 252,1 milliards, soit 25,5% de plus qu'en 2024.

La solvabilité des établissements de crédit s'est également renforcée, avec un ratio

ressortant à 15,6% en moyenne, contre 14,7% en 2024, pour une norme minimale de 11,5%.

Les trente-trois (33) EBIS nationaux concentrent 46,7% des actifs du système bancaire de l'UMOA. Ils affichent un taux brut de dégradation du portefeuille de crédit de 7,1% et un ratio de solvabilité de 15,4%.

Le secteur de la microfinance poursuit sa croissance avec un total de bilan de 4 661,5 milliards en hausse de 11,5%, des emplois nets en augmentation de 5,1% et des ressources en progression de 15,7%. La qualité du portefeuille s'est améliorée au cours de l'année, le taux brut se situant à 5,5%, contre 6,0% en 2024. Le résultat net des IMF de grande taille a évolué en rythme annuel d'une perte de 1,9 milliard à un bénéfice de 35,6 milliards, tandis que le ratio de capitalisation a reculé de 13,0% à 9,4%, en deçà du seuil réglementaire de 15,0%.

L'activité des établissements de monnaie électronique a suivi une tendance haussière. En effet, le nombre de comptes ouverts par ces entités atteint 172,9 millions, dont 35,1% sont actifs. Les transactions via la téléphonie mobile ont augmenté de 31,4% en valeur, pour atteindre 164 169,1 milliards. L'encours de la monnaie électronique émise ressort à 1 923,2 milliards, en progression de 35,2%. Le résultat net provisoire des EME a également enregistré une hausse importante, passant de 6,1 milliards à 16,9 milliards à fin 2025. Le ratio moyen de couverture de l'encours de la monnaie électronique par les capitaux propres a affiché 6,5%, pour un seuil minimum de 3,0%.